

Procès verbal

Conseil municipal du 21 mars 2026

Installation du conseil municipal

Présents : Mmes Jouve Mylène, Rey Dominique, Soleilhac Pauline, Viale Françoise, Villard Laurence, MM. Bruchon Julien, Charreyre Grégory, Gay Nicolas, Convert Davy, Ribeyre Bernard, Valette Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Laurence Villard

- Élection du maire

Un seul candidat à ce poste, Gregory Charreyre.

Il est réélu avec 10 voix pour et un bulletin pour Dominique Rey.

- Détermination du nombre des adjoints

Le conseil vote à l'unanimité pour la désignation de 3 adjoints comme proposé par le maire.

- Élection des adjoints

Une liste d'adjoints potentiels a été soumise au vote et a été élue :

- Dominique Manificat
- Jean-Pierre Valette
- Laurence Villard

- Proposition d'un conseiller municipal délégué

Un conseiller délégué est proposé pour les travaux, la tournée de terrain, les chantiers participatifs, les événements et la sécurité. Cette proposition est validée par le conseil municipal. Nicolas Gay est désigné.

- Lecture de la charte

Gregory Charreyre lit la charte de l'élu local.

- Désignation des différentes commissions et attributions :

• Commissions communales :

Le Maire est membre de droit de toutes les commissions, responsable des employés communaux et des finances.

Le maire et les adjoints sont en charge des commissions définies en pièce jointe, définies par le conseil, auxquelles se rajoutent les conseillers volontaires :

- **Commission cadre de vie / environnement** : Dominique, Nicolas, Bernard, Davy
- **Commission patrimoine / tourisme** : Laurence, Pauline, Mylène, Julien
- **Commission vie locale / solidarité / lien social / mutualisation** : Grégory, Françoise, Jean-Pierre

De plus, chaque conseiller se positionne sur un dossier, en soutien des maire et adjoints :

- **finances** : Pauline
- **mutualisation et développement** : Davy
- **embellissement du village, cadre de vie** : Mylène, Julien
- **communication, actions sociales** : Françoise
- **travaux** : Bernard

• **Commissions obligatoires :**

Désignation des délégués aux différentes commissions obligatoires :

- **Syndicat des eaux** : Mylène, Dominique
- **Syndicat d'électricité** : Jean-Pierre, Davy, Bernard
- **Défense et sécurité routière** : Nicolas
- **CNAS** : Laurence

- Vote des indemnités

L'État verse une dotation qui couvre partiellement les indemnités des élus. La proposition du maire sur les indemnités du maire, des adjoints et du conseiller délégué est acceptée à l'unanimité.

Le maire propose une indemnité :

- pour lui-même : 18 % de l'indice 1027 de la Fonction publique au lieu des 28 % proposés par l'État,
- pour les adjoints : 7,35 % au lieu de 10,89 %
- pour le conseiller délégué : 4,15 %.